



### HUSSEREN-WESSERLING

*Chères villageoises, chers villageois,*

*Fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos de novembre 2019. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.*

#### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, de la Victoire, de la Paix et l'hommage à tous les morts pour la France, se déroulera à 10 h 15 au Monument aux Morts à Husseren-Wesserling. En plus de la traditionnelle gerbe, nous déposerons la Flamme du Souvenir au pied du monument.

#### PEAU NEUVE POUR NOTRE SITE WEB !

**Sous l'impulsion d'un habitant du village, notre site internet a fait peau neuve !**

Florian Salber, développeur web à son compte, nous a fait un magnifique cadeau : « Sachant les budgets municipaux très légers et la complexité à obtenir de nouveaux fonds, je serai prêt à vous « Offrir » cette refonte. En effet, notre merveilleux village mérite sa modernisation virtuelle afin de le rendre plus attractif mais également d'améliorer les services que la mairie peut fournir « en ligne » aux habitants du village ».

**Nous tenions à lui dire un grand MERCI pour son travail !**

Notre site : [www.husseren-wesserling.fr](http://www.husseren-wesserling.fr) est à présent au goût du jour et sa mise à jour sera facilitée grâce à une interface spécialement conçue pour nous.

Pour le contacter : 07 56 93 43 06 ou [client@neocommunication.fr](mailto:client@neocommunication.fr)



#### COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Chaque année fin novembre, la Banque Alimentaire sollicite le grand public pour sa Collecte Nationale. C'est un rendez-vous solidaire durant lequel quelques 125 000 bénévoles collectent des denrées dans plus de 9 000 points de collecte. Chaque produit est redistribué dans le département où il a été collecté afin que cette aide « bénéficie » localement aux personnes démunies.

**Vous pouvez déposer les denrées à la Mairie, du lundi 25 au vendredi 29 novembre.**

Les aliments souhaités sont les suivants : conserves, huile, sucre, café, petits déjeuners, produits bébé, produits d'hygiène.

## CHEMINÉE... GARE AU FEU !

Les températures baissent et beaucoup d'entre nous goûtent aux plaisirs hivernaux d'une bonne flambée. Or, un feu de conduit de cheminée peut être dangereux et les risques sont à prendre au sérieux.

**Quelques précautions s'imposent : conseils de prudence et d'utilisation... et conduite à tenir en cas de début d'incendie dans votre installation :**

**Ramonage :** faites régulièrement ramoner le conduit d'évacuation des fumées de votre cheminée. Cette opération permet de décoller les résidus de combustion et d'éviter un départ de feu. Idéalement, faites appel à un ramoneur. En matière d'entretien des cheminées, il est conseillé de faire ramoner au minimum une fois par an votre installation. Renseignez-vous auprès de votre assureur, il a peut-être des exigences particulières sur ce point précis (certaines assurances obligeant à deux ramonages par an).

**Que brûler ?** Une cheminée individuelle n'est pas un four de déchetterie. Ne brûlez que du bois sec. Attention toutefois à ne pas mélanger des essences de bois différents, ce qui favorise l'encrassement du conduit. Videz régulièrement vos cendres à l'extérieur dans un récipient métallique.

- ➔ Choisissez pour le brûlage du bois bien sec, qui a été fendu et séché convenablement. De préférence du bois dur, comme le chêne, le hêtre, l'érable ou le merisier, coupé l'année précédente. Eviter les bois résineux qui peuvent encrasser la cheminée.
- ➔ Ne brûlez jamais de bois peints ou vernis : au contact des flammes, les produits chimiques dont ils sont enduits vont dégager des fumées toxiques.
- ➔ Limiter le stockage de matériaux combustibles à proximité immédiate du foyer (bois, papier journaux, vêtements à faire sécher, moquette, plancher bois...).



### Reconnaître le feu de conduit de cheminée

Tout feu de cheminée se caractérise par une odeur spécifique, un ronflement anormal dans le conduit (similaire au bruit fait par un essaim d'abeilles), la chute de débris de suie (comme s'il neigeait des flocons noirs ou incandescents), une fumée abondante, des étincelles voire des flammes au débouché supérieur du conduit.

### Conduite à tenir

En cas de départ de feu dans le conduit, faites sortir toutes les personnes se trouvant dans l'habitation. Appelez immédiatement les sapeurs-pompiers (18 ou 112) depuis chez vos voisins ou en utilisant votre téléphone portable.

Si vous pensez pouvoir retourner dans l'habitation sans danger, pour diminuer l'intensité du feu en attendant les secours, projetez dans l'âtre du sable ou de la terre. Vous pouvez également projeter un peu d'eau avec un flacon vaporisateur mais attention à ne pas vous brûler avec la vapeur d'eau ainsi produite.

Ecartez le mobilier se trouvant en périphérie de la cheminée.

Préparez l'arrivée des secours en allant au-devant d'eux pour les guider (surtout si vous êtes dans une impasse, un chemin rural, etc.)

## COLLECTE DES DÉCHETS

**ENCOMBRANTS :** mobilier, revêtement usagé, polystyrène, laine de verre, papier-peint...

↪ Le **MERCREDI 13 NOVEMBRE** (sortir les objets la veille)

**D3E :** (Déchets Equipements Electriques et Electroniques)

↪ Le **SAMEDI 16 NOVEMBRE** de 8 h 30 à 11 h 30 (à déposer rue des Fabriques)



## BATTUES DE CHASSE

Les dates des battues de chasse en novembre sont :

- pour le lot Brand : **samedis 2 et 23 novembre**
- pour le lot Chauvelin : **dimanches 10 et 24 novembre**

Les zones concernées seront délimitées par des panneaux signalant la chasse en cours. Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir éviter ces lieux de promenade à cette date.



## PRÉPARATION DES FESTIVITÉS DE NOËL

### BRANCHES DE SAPIN

La Commune met des branches de sapin à disposition des habitants qui souhaitent décorer leur maison. Ces branches seront disponibles à l'arrière de la Mairie dès le mercredi 13 novembre 2019.

### DÉCORATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'atelier de confection et de décoration aura lieu le samedi 9 novembre à 9 h aux ateliers communaux. Au-delà de participer à l'embellissement de notre village, c'est aussi l'occasion d'apprendre à confectionner des guirlandes en sapin naturel ! Pour tout renseignement : 03 89 39 10 00.

### SAINT-NICOLAS

Comme chaque année à l'occasion de la Saint-Nicolas, la Commune fêtera l'événement le vendredi 6 décembre après-midi.

Si le temps le permet, à la fin des classes à 16 h, nous invitons les parents, grands-parents et les villageois à assister ou à participer à un petit tour dans le village avec le Saint-Nicolas, le Père Fouettard et leurs ânes.

Au retour, un moment de convivialité sera proposé autour d'un vin chaud et d'un pain d'épices.



## RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES RADIOGRAPHIES MÉDICALES

La Communauté de Communes récupère les radiographies médicales (qui sont à jeter). Celles-ci seront ensuite recyclées par Rhône-Alpes-Argent. Elles peuvent être déposées, sans enveloppe, à l'accueil du siège de la Communauté de Communes à Saint Amarin. Pour plus de renseignements : 03.89.82.60.01 ou [cc-stamarin@cc-stamarin.fr](mailto:cc-stamarin@cc-stamarin.fr).



## SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Tout près de chez nous, une animation est réalisée par la Communauté de Communes dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets :

**Lutter contre le gaspillage des ressources ! Au pavillon des Créateurs le 23 novembre de 14 h à 16 h**

- un atelier : comment cuisiner les restes, les aliments périmés (explication des DLU)
- un goûter pour les enfants réalisé avec des restes
- un apéritif réalisé à partir d'invendus
- un atelier vous présentant diverses méthodes de conservation
- un atelier compostage et conseils
- un atelier-création à partir d'objets de récupération par un artiste local



## QUE SE PASSE-T-IL CHAQUE SEMAINE DANS NOS SALLES COMMUNALES ?

Plusieurs associations bénéficient de nos salles communales... qui vivent ainsi la semaine, au gré des activités suivantes :

### A la Salle Polyvalente :

Le mardi de 17 h à 21 h 45 – cours de danse enfants et adultes avec l'École de Musique de la Haute Thur.

Le mercredi :

- de 14 h à 17 h – préparation sportive (en cas de mauvais temps) avec le Ski-Club Wesserling,
- de 18 h à 20 h 45 – Qi Gong avec l'association Graines d'Harmonie
- de 18 h 30 à 22 h – Tennis de table avec l'association L'Étoile

Le jeudi :

- de 18 h à 19 h 15 – Lutte avec le Club Athlétique Moosch
- de 18 h 30 à 20 h – Tennis de table avec l'association L'Étoile

Le vendredi :

- Tournois de tennis de table (hors location)

### A la Maison Communale :

Le mercredi de 14 h à 18 h – Atelier Temps Libre : jeux de carte, bricolage...

Le jeudi de 18 h à 20 h – répétition de la formation des cors de chasse « l'Echo du Gsang »

Par ailleurs, les salles sont proposées à la location le week-end. Vous pouvez retrouver les tarifs et conditions sur notre site web : <http://www.husseren-wesserling.fr/location-des-salles>

## CONCERT DE NOËL

Les habitants de notre village sont cordialement invités à notre Concert de Noël qui aura lieu en l'église Saint-Philippe et Saint-Jacques de Husseren-Wesserling le :

**samedi 7 décembre prochain à 20 h.**

Nous avons la chance d'accueillir cette année l'ensemble 9 de Chœur ainsi que la Famille Binder & Compagnie pour un programme musical, de la Renaissance à nos jours.



**Comme de coutume, nous vous proposerons de partager un vin chaud et des bredeles lors d'un moment de convivialité dans une ambiance festive à l'issue du concert.**

L'entrée est libre. La corbeille et le produit de la soirée seront versés au profit de la Fabrique de l'Eglise.

